1er Semestre 2026

G.R.E.C.

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

pages 29-40

1er semestre 2026

La « Fontaine de santé » à Montpeyroux (Hérault)

Michel-Edouard Bellet

Conservateur en chef du patrimoine.er

dans le Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais, 1er semestre 2026, n° 244, pages 29 à 40

Souvent, le week-end mais pas seulement. Par tous les temps, été comme hiver, des véhicules approchent la fontaine publique. Depuis Montpeyroux, Saint-André, Saint Jean-de-Fos ou Gignac, parfois de Clermont-l'Hérault, depuis les villages des environs, ils approchent. Convaincus des bienfaits de l'eau de « Fontchaude », de « la fontaine de santé », de « Saint-Etienne », nombreux sont ceux qui viennent remplir leurs bidons. Soupçonneux sur le traitement de l'eau du robinet mais certains que l'eau de Montpeyroux possède de multiples vertus. Celles d'une eau pure, chargée de minéraux et qui contribue à une meilleure santé. Depuis très longtemps à disposition gratuitement, la fontaine de Montpeyroux ne manque pas de fidèles soutiens.

Figure 1 : Carte de situation. Le rond noir indique la source.

Au pied du plateau du Larzac (fig. 1), proches de Gignac, Saint-André-de-Sangonis ou Clermont l'Hérault, émergent plusieurs sources qui résultent d'un long et lent cheminement dans les couches argilo-gréseuses aux intenses capacités filtrantes. La source du quartier des bains, en dessous du hameau de Saint-Etienne et non loin du ruisseau de Lagamas, jouit à Montpeyroux et aux environs d'une belle réputation. Cette eau est aujourd'hui canalisée et la distribution est facilitée à tous par une fontaine publique (fig. 2). On lui attribue de multiples qualités si miraculeuses qu'au cours des temps, certains ont cherché à en tirer profit. Elle a en effet une longue histoire et son utilisation a commencé tôt, mais c'est au début du XX^{e} siècle que l'on pensa à une exploitation organisée. C'est dans le XX^{e} siècle finissant qu'une renaissance temporaire se solda par un échec.

Figure 2 : La fontaine, construite vers 1990, en 2025.

Cette eau a une histoire

Les données historiques ne sont pas si nombreuses et l'historien local doit se contenter d'une approche très parcellaire, limitée aux mentions glanées ici ou là. On imagine aisément qu'elles ne sont qu'un pâle reflet de la réalité de l'importance de cette eau. Il n'y a pas de grand risque à envisager l'utilisation anciennement. Certains mêmes ont parié sur la présence d'un sanctuaire de l'eau dès l'époque gallo-romaine mais sans en apporter aucune preuve. Quelques mentions montrent l'intérêt du lieu dès le X^{e} siècle. Dans le Cartulaire de Gellone, il en est fait mention en 1099 à propos d'une donation de Raimond Guilhem de Montpeyroux aux moines de Gellone[1] : « avec des eaux et des cours d'eau, avec des pêcheurs et des moulins ». Les archives de la

commune de Saint-Jean-de-Fos, à quelques kilomètres au nord de la source, rapporteraient qu'au Moyen Âge, les lépreux étaient envoyés se baigner dans ces eaux qui leur procurait un réel bénéfice[2].

Lors du Conseil de la communauté de Montpeyroux du 9 avril 1695, il est question de réparations à une fontaine : « Et pareillement de faire quelques réparations à la fontaine de bains qui est au-dessous de Saint-Etienne des […] pour la commodité des habitants qui se servent des eaux par remède ». C'est la première mention à ce jour connue des qualités sanitaires de cette eau.

En 1746, le 25 septembre, le maire propose au conseil communautaire de Montpeyroux de faire réparer la rivière des Bains qui a subi des effondrements, alors que c'est un endroit où toute la communauté fait sa lessive. Il faut également réparer la fontaine « de même que celle qui touche le chemin allant à Saint-André ». Ce même conseil incite à faire observer à « Monseigneur l'Intendant » que ces fontaines sont d'une grande utilité, qu'il n'y a pas « d'autres rivières propres à laver la lessive et que son eau des fontaines est minérale et propre à boire pour les personnes indisposées ; et sont fort bonnes puisque on vient en boire de six lieux aux environs et un grand nombre dans la saison[3] ». Des eaux qui soignent et pour lesquelles on se dérange de loin. Il ne parait pas alors y avoir d'organisation spécifique : les fontaines et la rivière sont ouvertes à tous. À partir de la fin du XVIII[e] siècle, les choses changent.

En août 1763, deux habitantes de Montpeyroux de condition modestes (femmes de cordonnier et de ménager) proposent à la communauté « de se charger de donner à boire à tous ceux et celles qui se présenteront à la fontaine de santé pendant toute la saison ». Il s'agit de la première mention d'une exploitation de ce qui apparait comme rentable au regard de la fréquentation du lieu.

Les femmes en question proposent une redevance annuelle de neuf livres. Les consuls sont d'accord sur le principe sur la base d'un bail de neuf années, mais ils arguent – de bonne foi ? – d'une autre soumission à hauteur de dix livres. Finalement l'accord sera conclu pour 15 livres annuelles de redevance[4].

En 1771, on sait qu'il y a une fontaine car l'entrepreneur adjudicataire de la réparation de la « fontaine des bains de santé » réclame son dû, les travaux étant terminés. En 1773, ces travaux seront payés. La même année, le bail est renouvelé à Jacques Nougarede, époux d'une des candidates précédentes, au prix de 28 livres et 10 sols. Les habitants de Montpeyroux, en août et septembre, seront tenus de payer à Nougarede 6 deniers par cruche d'eau prise à la source et les étrangers au village paieront un sol la cruche. Quoiqu'il en soit, s'il y a renouvellement du bail qui est nettement augmenté, presque doublé, cela prouve l'ampleur de la demande existante et d'ailleurs, le bailleur ne proteste pas. Au milieu du XIX[e] siècle, Toussaint Bertrand, professeur à la faculté de médecine de Montpellier et natif de Saint-André, veut déjà élever un établisse-

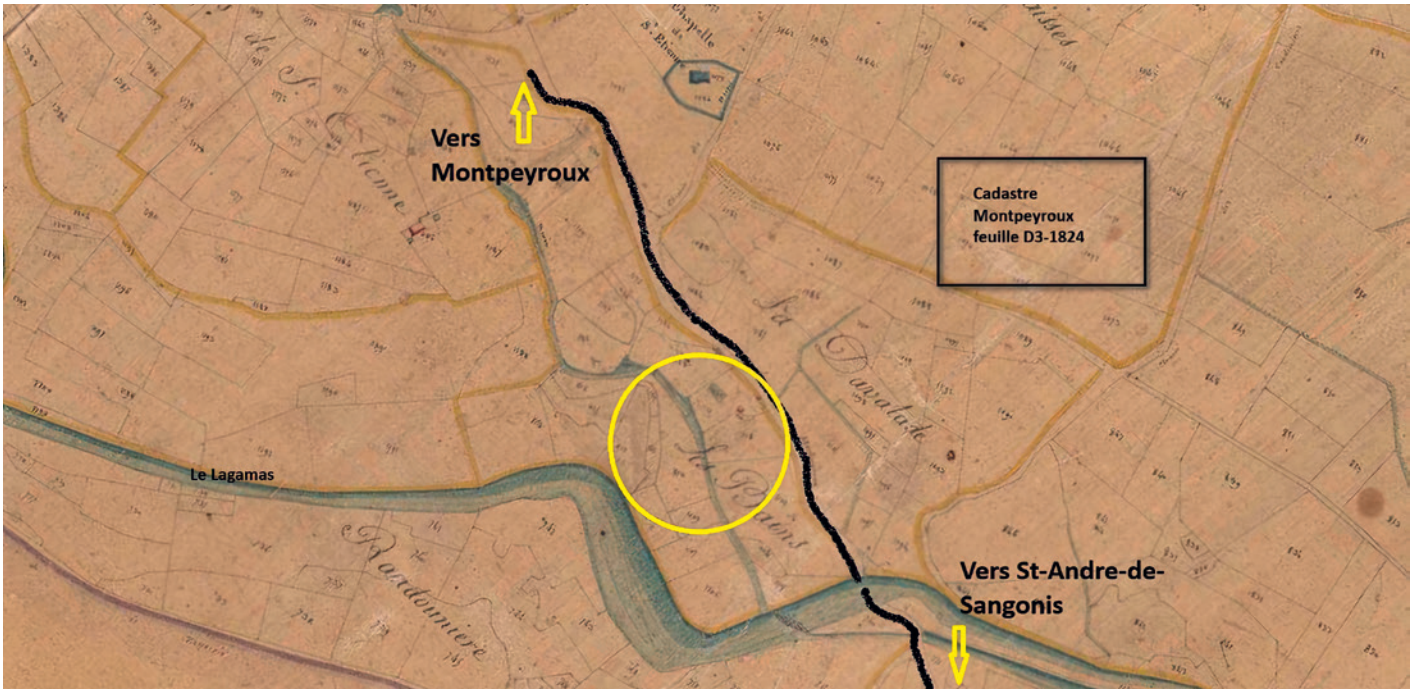

Figure 3 : Feuille D3 du cadastre de 1824. Montpeyroux. Le cercle jaune indique l'emplacement des sources.

Figure 4 : Vue aérienne : implantation.

ment de bains[5]. Mais ce ne sera qu'un projet. Au début du XXe siècle, on apprend qu'un comité s'est créé à Saint-André pour l'exploitation de la source. Au-delà des six entrepreneurs dont nous allons parler, regroupait-il d'autres personnes ? En 1910, le service des Mines[6] constate : la source émerge des alluvions dans un vallon d'un ruisseau lui-même affluent du Lagamas qui se jette dans l'Hérault à 1 km en amont de Gignac. Il y a encore en 1910, des traces des aménagements antérieurs, dont une ancienne galerie et « une construction à usage de piscine ». La galerie à 6 ,50m de long ; l'ancienne galerie était située « exactement sous le fossé du chemin de Saint- Etienne ».

Cette eau, son exploitation et son usage ont une histoire dont nous n'avons certainement qu'un très faible aperçu. Ses bienfaits ont été valorisés au-delà de toute réalité. Sa pureté apparente ainsi que son abondance n'y sont pas étrangères. L'eau « pure » entretient les fantasmes de pureté à qui se l'approprie. Surgie de la terre de façon inattendue, elle est comme un cadeau des dieux dont on veut bénéficier.

L'exploitation du début du XXe siècle

C'est en janvier 1909 qu'André Gras sollicite auprès du conseil municipal de Montpeyroux son accord pour l'exploitation de la source, ce qui devient effectif en avril 1909[7]. Mais la commune n'a pas demandé l'autorisation d'ouvrir cette exploitation auprès du service des Mines de l'État, ce qui lui vaut un rappel à l'ordre du préfet[8]. Elle finit par régulariser[9], afin de se conformer à l'ordonnance du 18 juin 1823 qui stipule dans son article 1 : « Toute entreprise ayant pour effet de livrer ou d'administrer au public des eaux minérales naturelles ou artificielles demeure soumise à une autorisation préalable et à l'inspection d'hommes de l'art ». Le service des Mines constate que la séparation est assurée entre les eaux de ruissellement et les eaux de la source du fait du dénivelé et de la pression de l'eau à sa sortie. S'il existe plusieurs sorties et des sources d'eau froides dans les environs, cela ne provoque pas de déséquilibre particulier. En 1910, le débit atteint jusqu'à 12 litres à la minute pour une température constante de 21°5, alors que les sources voisines ne dépassent pas 14°. L'exploitation de cette eau peut se conduire concluent les fonctionnaires, ce qui est confirmé par la commission sanitaire de la deuxième circonscription de l'arrondissement de Lodève[10] qui donne un avis favorable à la demande du maire de Montpeyroux. Il faut dire que Poujol, pharmacien, et Nougaret, médecin, sont à la fois demandeurs et membres de cette commission qui en compte cinq. Ni le décantage ni la gazéification ne sont autorisés par la législation, ce à quoi s'engage clairement la commune[11].

Le bail est signé entre le maire Fobis-Roch et André Gras, propriétaire à Saint-André, le 30

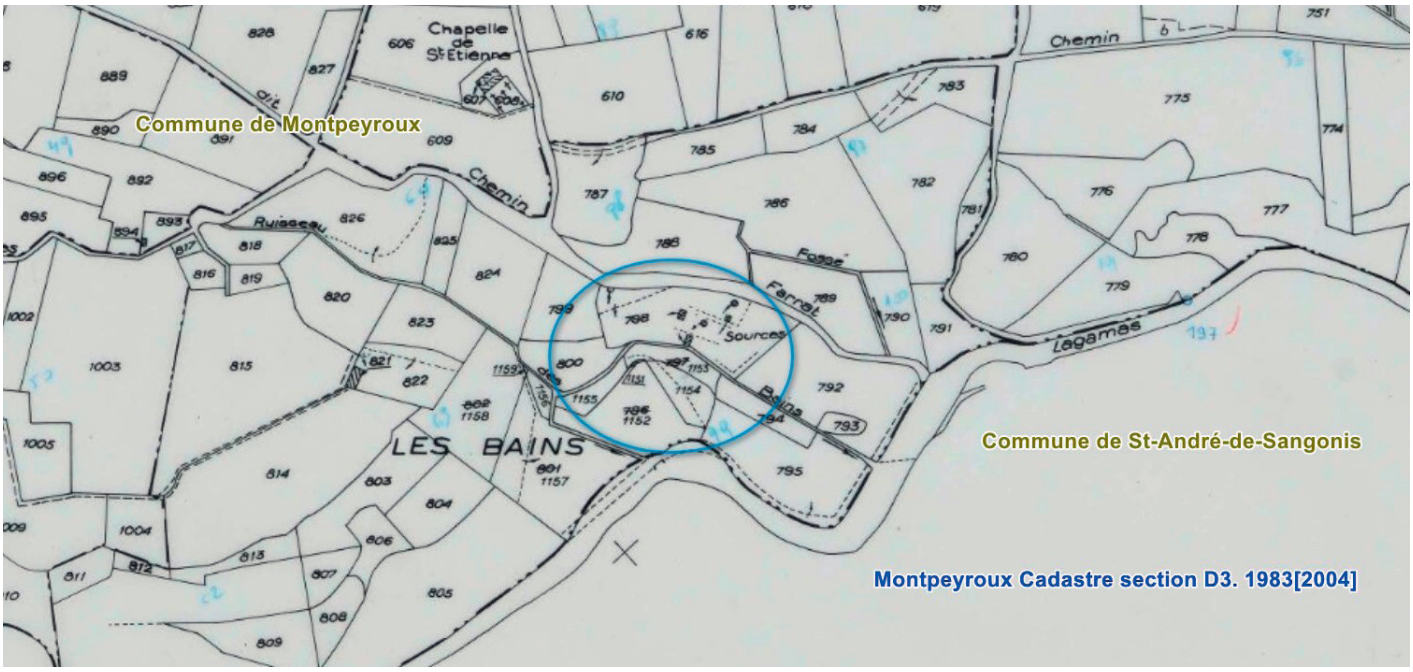

Figure 5 : Montpeyroux. Cadastre contemporain section D, feuille 3, 1983 [2004]. Emplacement des sources.

avril 1909. M. Gras veut « faire une tentative d'exploitation de la source ». Il est bien dit *une tentative,* on voit que l'on reste prudent. Il doit construire l'établissement de bains sur un terrain appartenant à la commune. Cependant, comme il fait des avances de fonds importantes, le terrain concerné, lui sera loué[12], ainsi que la source qui s'y trouve. On parle alors des eaux de « Saint-Etienne près Montpeyroux[13] ». C'est une appellation supplémentaire pour cette même source.

Ce bail couvre 63 années et se termine en 1972. Les trois premières années sont gratuites puis les suivantes deviendront payantes. Il pourra être résilié après 8 années. Tous les travaux seront possibles mais il est interdit de conduire la source sur la rive droite du Lagamas, ruisseau qui parcourt la zone et se jette dans L'Hérault. Il s'agit d'empêcher l'exploitation à Saint-André, le ruisseau du Lagamas limitant les communes. M. Gras devra acheter la parcelle 1118 qu'il rétrocédera (à l'expiration du bail), à la commune[14]. Ce bail est consenti pour 500 F l'an pendant 8 ans et ensuite le montant augmentera de 100 F chaque année pour 5 ans puis de 200 F jusqu'à atteindre la somme de douze cent francs par an la dernière année du bail. On anticipe sur la rentabilité de l'affaire dont Gras lui-même n'est pas absolument certain.

Pendant la durée de ce bail, les habitants de Montpeyroux pourront consommer gratuitement l'eau de la source sur place et en emporter un litre par jour et par personne. De plus, sur prescription d'un médecin, tout habitant de la commune pourra prendre un bain dans la piscine. Les habitants du hameau voisin de Saint-Etienne pourront s'alimenter en eau, tant que l'adduction d'eau projetée pour les ravitailler ne sera pas mise en fonction. Cette convention préserve les intérêts des habitants du village mais on se demande comment le contrôle pourra être effectué. En 1911, Joseph Nougaret soumet un rapport sur les eaux à l'Académie de Médecine qui doit donner son avis également. Ce médecin, licencié en sciences naturelles et associé au projet[15], entreprend en novembre 1910 de décrire le projet, afin de convaincre les partenaires futurs. Il explique que l'établissement est situé dans un vallon à mi-distance entre Saint-André et Montpeyroux, près du hameau de Saint-Etienne et du ruisseau du Lagamas. Sur les quatre sources du terrain de 9 ares, deux seulement seront utilisées pour fournir l'eau à la grande piscine d'une part et d'autre part pour la boisson. Un bassin de captage permet de préserver l'eau de tout contact nuisible.

Une eau de qualité

Cette eau est « bonne pour la gravelle et les plaies », c'est-à-dire les calculs rénaux et la cicatrisation, nous informe Joseph Nougaret, le médecin de Saint-André-de-Sangonis. Il formule en novembre 1910 des observations sur les résultats d'un traitement par cette eau. Elle est très digeste, on peut en boire 50 ou 60 verres sans être le moins du monde incommodé. Mais il ne le conseille pas et place la dose optimale à 8 ou 10 verres par jour. Nous sommes au début du

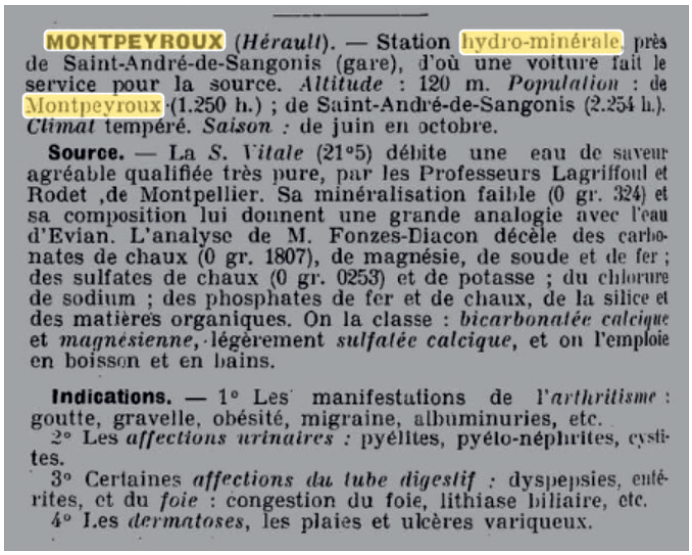

MONTPEYROUX (*Hérault*). — Station hydro-minérale près de Saint-André-de-Sangonis (gare), d'où une voiture fait le service pour la source. *Altitude* : 120 m. *Population* : de Montpeyroux (1.250 h.) ; de Saint-André-de-Sangonis (2.254 h.). *Climat* tempéré. *Saison* : de juin en octobre.

Source. — La *S. Vitale* (21°5) débite une eau de saveur agréable qualifiée très pure, par les Professeurs Lagriffoul et Rodet ,de Montpellier. Sa minéralisation faible (0 gr. 324) et sa composition lui donnent une grande analogie avec l'eau d'Evian. L'analyse de M. Fonzes-Diacon décèle des carbonates de chaux (0 gr. 1807), de magnésie, de soude et de fer ; des sulfates de chaux (0 gr. 0253) et de potasse ; du chlorure de sodium ; des phosphates de fer et de chaux, de la silice et des matières organiques. On la classe : *bicarbonatée calcique et magnésienne*, légèrement *sulfatée calcique*, et on l'emploie en boisson et en bains.

Indications. — 1° Les manifestations de l'*arthritisme* : goutte, gravelle, obésité, migraine, albuminuries, etc.
2° Les *affections urinaires* : pyélites, pyélo-néphrites, cystites.
3° Certaines *affections du tube digestif* : dyspepsies, entérites, et du *foie* : congestion du foie, lithiase biliaire, etc.
4° Les *dermatoses*, les plaies et ulcères variqueux.

Figure 6 : Description de la station dans les Annales des établissements thermaux… 1910.

XX^e^ siècle et l'eau est perçu comme *lavant* les organes. Elle est « laxative, cholalogue et diurétique ». Elle fait disparaitre la soif et il explique l'action sur les plaies par sa radioactivité. Il en résulte une prescription selon 3 directions : « les maladies des voies urinaires, les maladies des organes de la digestion, les plaies et les maladies de peau ». Il s'agit de convaincre de la grande utilité de cette eau et donc de la création d'un établissement spécialisé. C'est en bains que les maladies de peau seront traitées. Ce qui rendra l'eau efficace contre les rougeurs et autres eczémas et aidera à la cicatrisation. Sous cette forme, elle agit également contre les rhumatismes et diverses affections comme la goutte. Le spectre est très large.

Elle sourd à une température de 21°5. On ne peut se fier à la qualité de l'analyse faite par le professeur Toussaint Bertrand, lui-même médecin, au milieu du XIX^e^ siècle. Retenons avec bonheur, la température et le débit constants, ainsi qu'une minéralisation faible et assez régulière. Sans nécessairement lui attribuer toutes les vertus que les exploitants ont intérêt à développer, elle reste une eau de qualité. Classée parmi les eaux « carbonatées calciques et magnésiennes », sa minéralisation autorise de fortes consommations à l'effet diurétique notoire. Elle offre donc les mêmes propriétés que les eaux de Vittel, Évian, La Preste, Capvern ou Contrexéville, toutes exploitées en ce début du XX^e^ siècle. Mais en plus, elle possède un effet cicatrisant sur les plaies. C'est pourquoi, écrit Nougaret sans aucune preuve, l'effet sur la lèpre était positif et c'est pourquoi on parlait « d'eau de santé ». Mais il s'agit de promouvoir le projet. Au milieu du XIX^e^ siècle, Toussaint Bertrand recommandait déjà l'eau à qui souffrait des reins ou de l'estomac.

L'établissement des eaux de Montpeyroux a également l'ambition de satisfaire la demande de proximité pour les artisans ou commerçants qui ne peuvent s'éloigner. Les gens peu fortunés, « par suite de la misère de notre midi viticole », qui ne peuvent assumer les frais liés à un éloignement, pourront y trouver la possibilité d'une cure à moindre coût. C'est donc un véritable acte d'humanité que la municipalité de Montpeyroux a fait en autorisant son exploitation[16], s'enthousiasme Nougaret. Son plaidoyer est également conforté par l'institut Bouisson-Bertrand qui lors d'une analyse en mai 1910, annonce que l'eau contient très peu de bactéries, qu'elle est une eau très pure propre à la consommation.

Aux yeux des promoteurs de l'établissement de bains, cette eau aux vertus diverses est quasi miraculeuse. Ils défendent leur projet. Nous sommes dans une période avant la Première Guerre mondiale, où la mode des eaux et des bains curatifs bat son plein.

1910 : création d'une société d'exploitation

Le 14 novembre 1910, les mentions légales ont été publiées au *Journal Officiel*[17]. Il est formé une société anonyme au capital de 250 000 francs divisé en 2500 actions de cent francs. Les statuts sont déposés chez maitre Merlat, notaire à Saint-André.

Les cinq fondateurs ont mis moins d'un an après la signature du bail avec la ville de Montpeyroux pour construire « un coquet café-restaurant, un Établissement de bains et surtout un bassin de captage bien aménagé », afin d'éviter que les eaux de la source ne se mélangent avec les eaux de ruissellement. Ces constructions sont édifiées en bordure de la colline et le long et à l'ouest du chemin de Saint-André-de-Sangonis à Montpeyroux.

Les mêmes personnes ont créé des entrepôts dans l'Hérault et la diffusion gagne d'autres régions de France dont Paris. On pourrait penser que l'eau de Montpeyroux concurrence celle de Lamalou à une quarantaine de kilomètres, mais on décide qu'elle est plutôt complémentaire, Lamalou étant spécialisé dans le traitement des maladies nerveuses.

Le soleil, la position centrale permettent aux clients à la recherche de proximité d'avoir une station thermale d'accès aisée et peu couteuse. Cure de raisins et cure thermale peuvent se combiner.

Les fondateurs ont pour le moment investi 60 000 F. Ils analysent que les entrées permettront d'assurer les frais de personnel et d'exploitation. Il faut vendre 125 0000 bouteilles par an sur la base d'un bénéfice net de 0,10F par bouteille pour assurer la rentabilité de l'entreprise ; de fait, l'objectif de 150 0000 bouteilles par an parait raisonnable. Comme il se vend alors 150 millions de bouteilles sur le marché français, en ciblant tout le pourtour méditerranéen, le défi des 150 000 sera aisément dépassé selon les premiers actionnaires. Et d'ailleurs disent-ils, là où nous avons créé des entrepôts, on assite à une augmentation forte de la demande. Dès lors, les souscripteurs ne seront pas étonnés d'une vente d'un million de bouteilles par an et d'avoir les bénéfices en correspondance. Le fort débit de la source et la présence d'autres sources à proximité non encore captées assurent une réserve de l'ordre de 37 millions de litres par an pour la première source. Les fondateurs incitent à souscrire des actions soulignant la proximité également pour le transport des bouteilles, de la gare de Saint-André-de-Sangonis à 2 500 m de l'Établissement. Convaincre des actionnaires ne repose pas sur l'établissement de bains, dont chacun mesure la modestie, et un environnement certes agréable pour qui aime la nature, mais peu propice aux distractions rencontrées dans les villes thermales. La rentabilité de l'affaire est assurée : « 5% à la réserve légale ; source nécessaire pour payer aux actionnaires 5% des sommes dont les actions sont libérées, et le surplus 70% aux actionnaires à titre de dividende ; 25 % des parts des fondateurs et 5% au Conseil d'administration[18] ». Les nouveaux industriels en sont certains : l'affaire est de peu risquée financièrement.

C'est en 1910 que le nom « Vitale » est inventé. Mais d'autres noms ont été discutés : « Radiante », « Sanitas », « Saint-André », « Lasri » (?) ou « Vital » sans e. Ils sont finalement abandonnés et le maire de Montpeyroux donne son accord pour « Vitale » en juin 1909. Très vite, et l'on soupçonne quelques relations complices car en 1910, la Société départementale d'encouragement à l'agriculture décerne un « diplôme de médaille d'argent » aux eaux minérales Montpeyroux[19], alors que la production débute à peine. La production de bouteilles d'eau est complétée par celle de limonade, et une importante campagne de promotion est entreprise avec de nombreuses insertions publicitaires très offensives dans les journaux régionaux et locaux. Partout où l'on peut et de façon très moderne, on promeut l'eau Vitale. Ainsi, la Fête des cheminots de décembre 1913 à Montpellier se voit proposer un menu de qualité arrosé d'excellents crus et « d'eau minérale 'Vitale' de Montpeyroux[20] ». C'est là une publicité promotionnelle habilement employée. Le but de ses promoteurs est bien d'implanter durablement l'eau Vitale dans le paysage des eaux minérales.

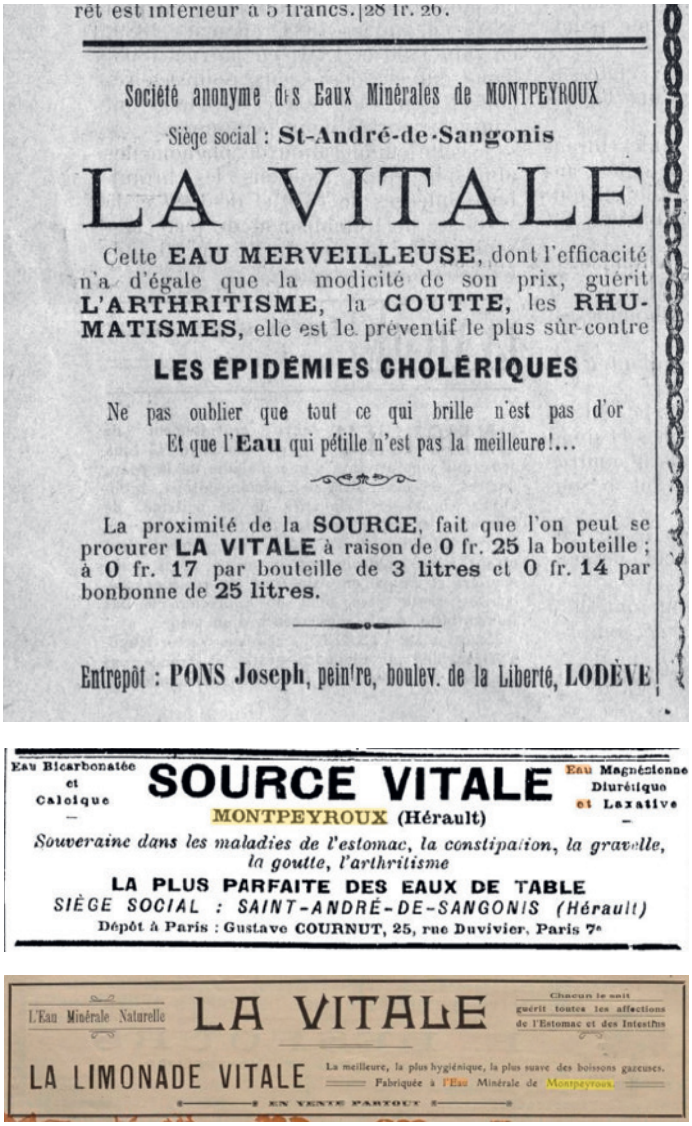
Société anonyme des Eaux Minérales de MONTPEYROUX
Siège social : St-André-de-Sangonis
LA VITALE
Cette EAU MERVEILLEUSE, dont l'efficacité n'a d'égale que la modicité de son prix, guérit L'ARTHRITISME, la GOUTTE, les RHUMATISMES, elle est le préventif le plus sûr contre
LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES
Ne pas oublier que tout ce qui brille n'est pas d'or
Et que l'Eau qui pétille n'est pas la meilleure!...
La proximité de la SOURCE, fait que l'on peut se procurer LA VITALE à raison de 0 fr. 25 la bouteille ; à 0 fr. 17 par bouteille de 3 litres et 0 fr. 14 par bonbonne de 25 litres.
Entrepôt : PONS Joseph, peintre, boulev. de la Liberté, LODÈVE
Eau Bicarbonatée et Calcique
SOURCE VITALE
Eau Magnésienne Diurétique et Laxative
MONTPEYROUX (Hérault)
Souveraine dans les maladies de l'estomac, la constipation, la gravelle, la goutte, l'arthritisme
LA PLUS PARFAITE DES EAUX DE TABLE
SIÈGE SOCIAL : SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS (Hérault)
Dépôt à Paris : Gustave COURNUT, 25, rue Duvivier, Paris 7e
L'Eau Minérale Naturelle
LA VITALE
Chacun le soir guérit toutes les affections de l'Estomac et des Intestins
LA LIMONADE VITALE
La meilleure, la plus hygiénique, la plus suave des boissons gazeuses.
Fabriquée à l'Eau Minérale de Montpeyroux.
EN VENTE PARTOUT
Figure 7 A, B, C : Publicités parues dans les journaux entre 1910 et 1914.

Les associés principaux habitent à Saint-André[21] ou sont en lien direct avec le village de Saint- André-de-Sangonis d'où est issue l'idée d'organiser la production de la source et où les statuts de la société seront déposés. On ne connait que peu de choses sur ces premiers associés :

- **Gustave Jeanjean** est négociant en vins, à la tête d'une maison de vins depuis 1868, propriétaire du château d'Arboras. Il est né en 1843 à Saint-André-de-Sangonis, où il se marie à Clarine Cablat en 1879. Une de leurs

deux filles, Lucie, épouse André Gras. Le gendre deviendra un associé dans l'affaire des eaux de Montpeyroux mais également le rejoindra dans le commerce de vins de table sous la marque « Château de la Tour » créée dès 1868. C'est un notable, tour à tour juré d'assises dans les années 90, mais également à la même période, membre du comité républicain pour les élections municipales. Il décède en 1935 à Saint-André.

MAISON GUSTAVE JEANJEAN, FONDÉE EN 1868
SPÉCIALITÉ DE VINS DE TABLE
A. Gras-Jeanjean, Gendre & Succr
PROPRIÉTAIRE DE VIGNOBLES
MARQUE CHÂTEAU DU TOUR
TÉLÉPHONE : 2

Figure 8 : La maison Gras-Jeanjean : publicité

Figure 9 : Gustave Jeanjean en 1883.

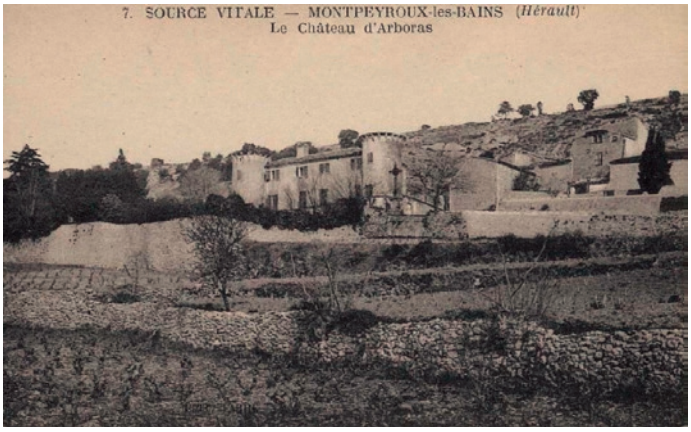

Figure 10 : Le château d'Arboras début XXe siècle. On remarque sur cette carte postale la mention de la source Vitale.

- **André Ludovic Elie Alphonse Gras,** né dans les Hauts-de-Seine (1884- ?), va épouser en août 1906 à Saint-André-de-Sangonis Lucie Marcelle Jeanjean (1884-1966), fille de Gustave Jeanjean. Son grand-père, Pierre Barthélémy Gras, est fondateur du journal *Le messager du midi*. Lui-même sera journaliste et gérant du journal *Le conservateur du midi*, puis exercera de multiples activités dont celle de négociant en vin dans les années 1910-1911, alors qu'il est membre fondateur de la SA des eaux de Montpeyroux. Après avoir divorcé, il semble qu'il se rende en Amérique du Sud (Chili) où il mourra.

Figure 11 : André Gras (début XXe siècle).

- Émile Bonniol, chef d'entreprise, propriétaire d'une menuiserie et marchand de bois à Saint-André mais également possesseur d'une usine électrique à Aniane[22] etc. Il est né en 1865 à Montpeyroux et mourra en 1944 à Saint-André-de-Sangonis.

- **Ferdinand Durel** est né en 1864 à Salces (Pyrénées orientales). Il est employé puis chef d'exploitation du canal de Gignac. Il signe les plans des constructions des bains, la profession d'architecte n'étant alors pas réglementée. On sait peu de choses le concernant, excepté qu'il se marie à Aniane en 1893 avec Elisabeth Frère et qu'il mourra en 1932 à Montpellier.

- **Joseph, Fernand Nougaret** est médecin, né en 1865 à Saint-André-de-Sangonis, fils de Philomène Bec et de Pierre François Nougaret, de Saint-André. En 1899, encore étudiant en médecine, il épouse à Montpellier Jeanne Albine Meynadier, habitant à Montpellier mais née à Toulouse en 1878. En 1907, il devient officier d'académie au titre de son ancienne fonction de Répétiteur de Lycée et de délégué cantonal. En juillet 1932, il sera élevé sur proposition du ministre de la Santé publique au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur du fait de son activité de médecin de campagne[23]. Il décède le 24 septembre 1941 à Saint-André. Une rue du village porte son nom comme un témoignage de son rayonnement.

Figure 12 : Joseph Fernand Nougaret (date inconnue).

Les bâtiments

En avril 1910, les plans de la nouvelle installation, signés Ferdinand Durel, sont prêts. Les constructions s'étendent sur les parcelles 1118 et 1123 le long du chemin de Saint-André à Montpeyroux.

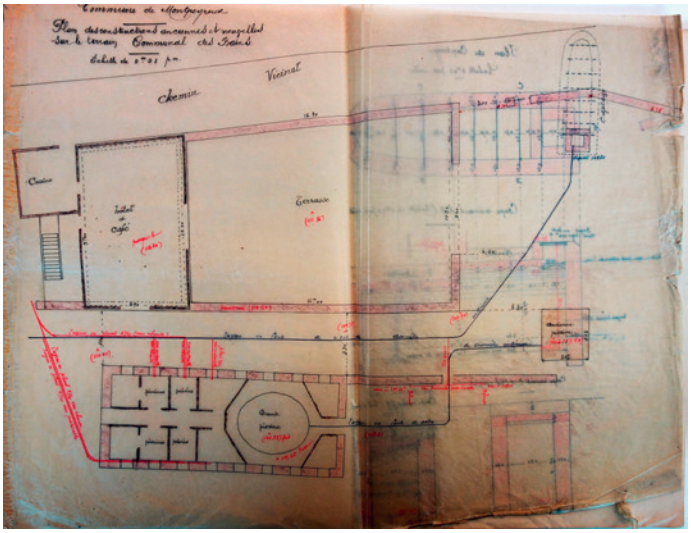

Figure 13 : Le nouvel établissement. Plan de Ferdinand Durel.

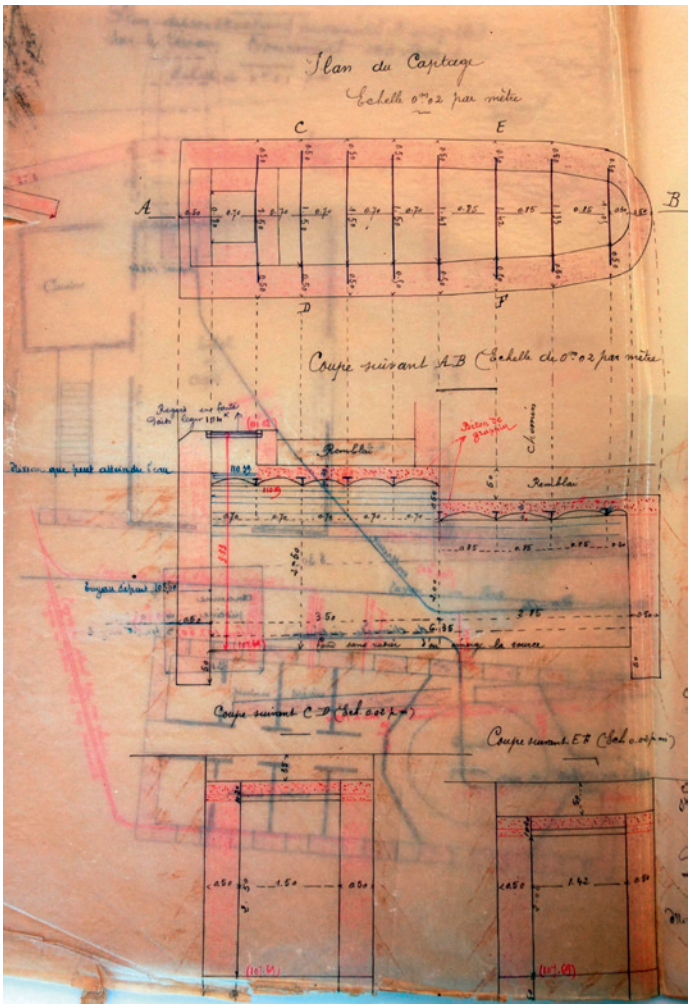

Figure 14 : Plan et coupe du captage

Figure 15 : Carte postale : vue du café-hôtel prise depuis le sud/sud-est.

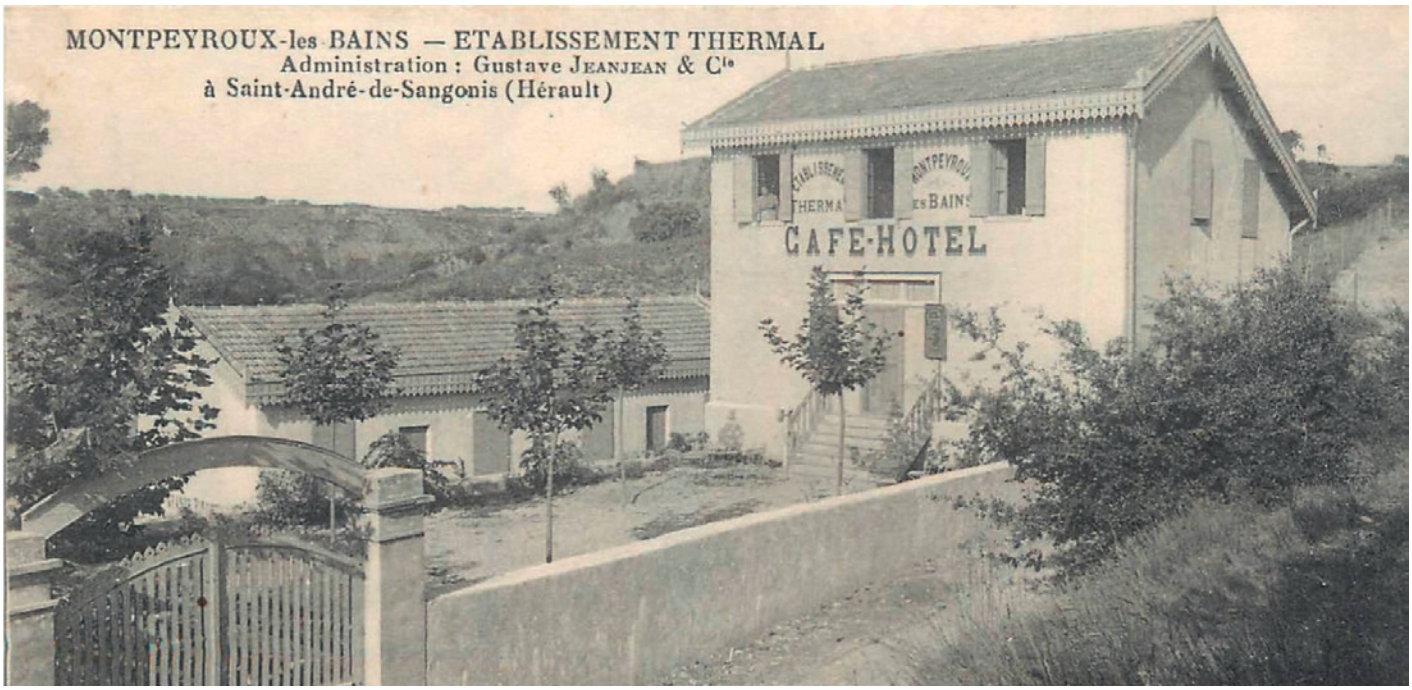

Figure 16 : Carte postale : autre vue du café-hôtel prise de l'est/sud-est.

Trois bâtiments principaux le composent :

- Le premier, le plus proche du chemin, est celui du café et hôtel qui s'étage sur deux niveaux dressés à flanc de pente. Il dispose d'un espace modeste de 53 m² au sol, les étages sont desservis par un escalier extérieur. En arrière et vers le nord on distingue la cuisine, plus loin la chaufferie. Devant cette construction s'étend une terrasse assez large qui s'ouvre par quelques marches sur le captage. Le détail de la prise d'eau en plan et en coupe est présenté sur la figure 14. Il s'agit d'une construction d'environ 2 m de large et 7,85 m de long. L'intérieur délimite une canalisation de 1,05 m à 1,50 m de large, sans radier d'où émerge la source. La réserve d'eau ainsi créée peut donc atteindre environ 20 m^3. L'eau est ensuite reliée aux bâtiments concernés par une conduite principale en fonte de 10 cm de diamètre, elle-même relayée par des conduites en plomb qui amènent l'eau naturelle froide ou chauffée du côté de la cuisine où se situe la chaudière.

- L'établissement des bains est en contrebas de l'hôtel. Il comprend une piscine principale et 4 petites piscines ou salles de traitement. L'ancienne piscine (3,15m sur 3,15 m) au sud contribue au ravitaillement de la nouvelle. Un embranchement extérieur permet l'usage de l'eau en « buvette » en consommation directe.

Figure 17 : Le bâtiment d'embouteillage. Vue prise du sud.

- L'établissement d'embouteillage est situé plus vers le sud. On y lit la mention publicitaire : « source vitale ». Nous n'en avons pas le plan exact.

Dans les années trente, on sait que l'établissement ferme faute de rentabilité mais notre enquête ne nous permet pas d'être plus précis sur cette fin industrielle.

Une tentative de relance à la charnière du XXI^e siècle

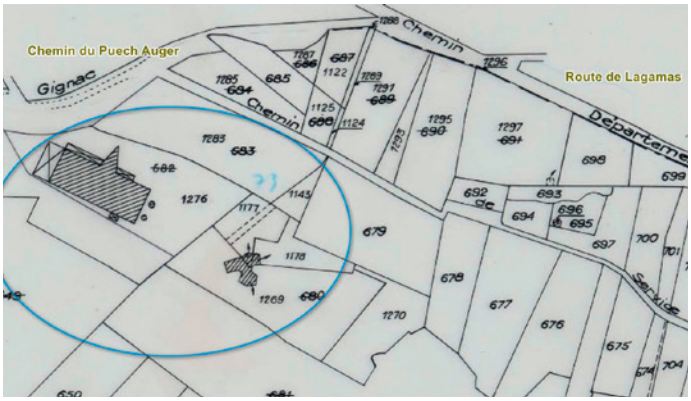

Figure 18 : Cadastre de Montpeyroux. Section D feuille 3 .1982 [2004]. Ce sont les parcelles 680 à 682 qui sont concernées par la nouvelle usine.

Les origines et la relance de la production

En 1986, la ville de Montpeyroux sollicite le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)[24] afin de retrouver l'origine des eaux de Saint-Etienne-les-Bains, connues pour leurs propriétés thermales et commercialisées autrefois sous le nom de *La Vitale*. Le BRGM mène alors une étude hydrogéologique approfondie et réalise un forage atteignant 398 mètres de profondeur, avec pour objectif de relancer une production stoppée dans les années 1930.

La nappe située entre les « calcaires lacustres de l'Éocène » est atteinte entre 36 et 75 mètres de profondeur. Les recherches du BRGM portent sur le débit, la température et la qualité de l'eau. Il apparaît que l'eau est exempte de pollution bactériologique, avec une température constante d'environ 22°, nettement supérieure à celle des sources avoisinantes (14°). Cette température élevée s'explique par un cheminement profond, à plus de 400 mètres. Le débit estimé varie entre 40 et 100 m^3 par heure, pour une température toujours supérieure à 21°.

La source, accessible au public grâce à une fontaine, affiche une température légèrement plus élevée. Lors de sa migration, l'eau s'enrichit en sodium, potassium, chlore et sulfate, tandis que son pH diminue, phénomène attribuable à la traversée de terrains argilo-gréseux comportant des dépôts lagunaires. L'étude préconise néanmoins des mesures de protection pour éviter la pollution, telles que la désaffectation du cimetière en amont au hameau de Saint-Etienne et l'interdiction des puisards. La reprise de l'exploitation semble alors envisageable car la ressource est abondante et la qualité garantie par un écoulement lent à travers des terrains filtrants.

La reprise industrielle et les difficultés rencontrées

Un arrêté préfectoral du 10 juin 1991 déclare le captage d'utilité publique. En juillet 1991, le conseil municipal donne son accord pour que la Société d'Exploitation des Eaux de Montpeyroux (SEDEM) exploite les eaux de la source « Vitale » et décide de la concession de service public. La société se charge de construire l'usine d'embouteillage et de commercialiser l'eau « Vitale ». Sur les plans de l'architecte Jean-Michel Ferry (Saint-André-de-Sangonis), la construction de l'usine d'embouteillage débute dès 1990 sur les parcelles 681 et 682 au lieu-dit le Puech Auré le long de la route de Montpeyroux à Lagamas.

L'établissement thermal est abandonné au profit d'une exploitation industrielle. Une station de pompage permet l'acheminement de l'eau depuis la source. Des vestiges en subsistent aujourd'hui encore.

Figure 19 : L'ancienne usine construite fin du XX^{e} siècle. Elle est aujourd'hui occupée par diverses entreprises

Les obstacles sanitaires et financiers

Rapidement, cette société est confrontée à des difficultés financières et après 6 mois d'activité seulement, la SEDEM est placée en redressement judiciaire (décembre 1991).

En février 1992, alors qu'un administrateur judiciaire a en charge la gestion en attente de la décision du Tribunal de commerce de Clermont-l'Hérault, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Hérault stoppe la production et ordonne la destruction des stocks à cause d'un risque sanitaire. Ces problèmes ne proviennent pas de la source mais d'une machine dont le nettoyage s'avère insuffisant.

La presse locale relate ces difficultés et précise que la société cherche déjà un repreneur six mois après le démarrage, et attend le jugement du tribunal de commerce de Clermont-l'Hérault[25]. Les créanciers se réunissent pour proposer une solution mais finalement, en mars, le tribunal rejette la seule offre présentée, celle d'un viticulteur de Toulouse. Après une prolongation, trois candidats se présentent, tous insistant sur la rentabilité fixée à trois millions de cols par mois. Le 17 avril 1992, le tribunal retient la proposition de Yvan Obadia (Compagnie des eaux et sources Obadia du groupe « Sud alimentaire »), qui maintient les huit employés et envisage d'augmenter leur nombre à dix-sept. Cependant, les 64 créanciers, mécontents du choix, bloquent l'entrée de l'usine le 19 mai 1992. Les difficultés vont se poursuivre.

Les tentatives successives de reprise

En janvier 1996, l'exploitation est reprise par la Générale des eaux. La société dirigée par Yvan Obadia, fragilisée financièrement, n'a pas réglé ses échéances, notamment une avance de la société coopérative Unicor, liée à la Confédération paysanne dans le cadre d'un montage financier douteux. En avril 1996, la Confédération paysanne estime que les fonds destinés aux paysans ont été détournés et se constitue partie civile, déposant plainte. Un problème n'allant pas sans l'autre, en février 1996, un consommateur signale des particules en suspension dans l'eau. La Direction de l'action sanitaire est saisie mais ne remet pas cause la qualité bactériologique tout en réclamant la correction du problème.

En 1996, on en est au troisième repreneur, quand, la Compagnie générale des eaux de source, avec d'autres investisseurs, reprend l'exploitation. Ce troisième essai crée un conflit ouvert avec les précédents repreneurs, accompagné de plaintes, notamment pour violences. Les précédents propriétaires résistent malgré la décision du tribunal de commerce.

En mai 1996, l'exploitation passe officiellement aux mains de la Société des sources de Montpeyroux, récemment constituée avec la Compagnie générale des eaux de source. Des mesures drastiques sont annoncées pour résoudre les problèmes techniques, dont l'ajout de filtres.

Figure 20 : Étiquette d'une bouteille Cristalline avec la mention de « Vitale ».

Cependant, cette société ne survivra pas longtemps. Sa durée d'activité exacte reste incertaine, probablement jusqu'en 2003.

Depuis 2004, une société « Eau vitale de Montpeyroux » existe sur le papier. Espoir d'une renaissance un jour ? L'expérience industrielle n'a pourtant pas été très heureuse et l'histoire de l'exploitation des eaux de Montpeyroux au XX^{e} siècle est plutôt celle d'un échec. Il est vrai que des difficultés ponctuelles (épisodes de pollution), alors que les contraintes sanitaires devenaient plus strictes, n'ont pas facilité l'épanouissement du projet. Les « bains de Montpeyroux » relevaient eux d'une utopie vite balayée par la

concurrence et les impératifs de rentabilité. Balaruc ou Lamalou dans le département de l'Hérault avaient d'autres atouts.

À l'été 2023, la fontaine des bains s'est retrouvée à sec, situation inédite selon les habitants. Une nappe phréatique trop basse a empêché son jaillissement de la fontaine. Ce phénomène interroge : alors que des épisodes récents de pollution ont déjà été observés (2019), le dérèglement climatique pourrait-il mettre un terme à l'existence des sources de Montpeyroux ? Cependant, cette eau de consommation reste prisée des habitants du centre du département de l'Hérault.

Bibliographie

Annales des établissements thermaux, cercles, casinos, eaux minérales : revue de jurisprudence, législation et statistiques, 1er janvier 1910.

Maurin (Jean-Christophe), « Esquisse géologique de la moyenne vallée de l'Hérault », *Études Héraultaises,* 1983, n°1-2, pages 31-40.

Ortigosa (Marielle), « Fontcaude, établissement thermal du XIXe siècle », *Études Héraultaises*, 2014, n°44-1, pages 85 à 94.

Palaysi (Christian), *Saint-André-de-Sangonis aux années 1900 d'après les photographies originales d'Isidore Serin*, Arts et Traditions Rurales, 2015, 373 pages.

Pialot (Gilles), *Enquête de notoriété portant sur l'eau de la source Vitale de Saint-Etienne-les-Bains (commune de Montpeyroux) pour évaluer d'éventuelles propriétés thérapeutiques*. Thèse de doctorat, 1991. Non vue.

Porcheron (Louis), *Guide pratique aux villes d'eaux. Stations climatiques. Plages marines françaises*, 6e édition, 1879.

Teissier (Jean-Louis), *Forage d'exploitation des eaux de Saint-Etienne-les-Bains*. BRGM. Service géologique de Languedoc-Roussillon, 1986, 60 pages (dactylographié).

Sources

Archives départementales de l'Hérault :

- Dossiers 173 EDT 85 et 1858 W 1
- Délibérations consulaires 173 EDT 2 et 173 EDT 8, 173 EDT 11, 172 EDT 12
- Journal *Midi Libre*, *Midi libre ressources*, *La lettre M*.

- Notes -

1 Cité dans Notice sommaire sur l'eau minérale naturelle de Montpeyroux (Hérault). Source Vitale. Note manuscrite de Fernand-Joseph Nougaret, 14 novembre 1910. AD 34,173 EDT 85. Voir Alaus (Paul), Abbé Cassan et Meynial (Edouard), Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux, Montpellier, Publication de la société archéologique de Montpellier, 1898, page 340.

2 Cette idée est avancée par Fernand-Joseph Nougaret op. cit., mais il n'indique pas d'où provient cette mention que nous n'avons pas retrouvée.

3 AD 34, 173 EDT 8.

4 AD 34, 273 EDT 11, délibérations consulaires, 12, 14, 28 et 30 août 1763.

5 AD 34, 173 EDT 12.

6 AD 34,173 EDT 85.

7 Conseil municipal de Montpeyroux, délibération du 17 avril 1909.

8 Lettre du préfet du 30 juillet 1909.

9 Délibération de septembre 1909.

10 Séance du 5 août 1910.

11 Voir l'engagement de la commune (AD 34, 173 EDT 85).

12 Parcelles D 1119 à 1122 de onze ares.

13 Rapport de 1909 (AD 34, 173 EDT 85).

14 Petite parcelle de 11 ares et 60 centiares.

15 AD 34, 173 EDT 85.

16 AD 34, 173 EDT 85.

17 Bulletin annexe du Journal Officiel, numéro 46.

18 Notice, une station balnéaire d'avenir. Une eau minérale naturelle de Montpeyroux-les-Bains (Hérault). Je remercie vivement Jean-Paul Favier pour les renseignements qu'il m'a généreusement donnés.

19 Bulletin de la société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault. Union des syndicats professionnels agricoles de l'Hérault du 1er janvier 1910.

20 La vie montpellieraine : gazette littéraire et théâtrale du 21 décembre 1913.

21 Mes remerciements les plus vifs à Mme Cécile Arnauld des Lions pour ses informations généalogiques et les documents qu'elle a eu l'amabilité de me communiquer.

22 Cette usine électrique d'Aniane sera atteinte et partiellement détruite par la crue du fleuve Hérault en 1907.

23 Répertoire des dossiers de la Légion d'Honneur numéro 176577.

24 Teissier (Jean-Louis), Forage d'exploitation des eaux de Saint-Etienne-les-Bains. BRGM. Service géologique de Languedoc-Roussillon, 1986, 60 pages (dactylographié).

25 Midi Libre et Midi Libre ressources, février 1992, mai 1992, février, mars et avril 1996 ; La lettre M 1992 et 1996.